



Rapport d'instruction

Dossier ADEME N°: 1328C0146

Dossier AAUC/CTC N°: 13083

Maître d'ouvrage - raison sociale	SAS SIRACO		
Adresse	Id Volte, 20218 Piedigriggio		
CODE NAF	0000Z		
SIRET	53 981 258 600 011		
Responsable Légal	M. BRUNEAU Sebastien (président)		
Opération	Etude de faisabilité pour l'installation d'une chaudière alimentée en bois-énergie		
Lieu de réalisation	Piedigriggio		
Date prévisionnelle de réalisation	Septembre 2013 -> Décembre 2013		
CPER 2014-2020	ProDEME (ADEME/CTC)		
Dossier instruit par l'AAUC dans le cadre du PO FEDER	non		
Dossier instruit par l'ADEME dans le cadre du Grenelle	non		
Instructeurs :			
ADEME :	LEGRAND Christophe	AAUC/CTC :	MARIANI Christian
Gestionnaires :			
ADEME :	CASAMATTA Marie-Christi	AAUC/CTC :	ROCCA SERRA Muriel

ADEME		AAUC / CTC	
Date de la demande	29/04/2013	Date de la demande	13/09/2013
Date de réception	06/09/2013	Date de réception de la demande	29/06/2013
Date d'accusé de réception	09/09/2013	Date AR du dossier complet	12/03/2014

Date du Comité de Gestion	
----------------------------------	--

MAITRE D'OUVRAGE	
Type de maître d'ouvrage	Privé
Dans le cas d'une entreprise, au sens communautaire du terme, l'entreprise est :	Petite
Situation du maître d'ouvrage au regard de la TVA	Assujetti (TVA récupérée)
Financement	Autofinancement

CADRE DE L'OPERATION	
Secteur	Concurrentiel
Dans le cadre d'une opération en secteur concurrentiel, réglementation applicable	Régime cadre exempté de notification X63/2008

MOTIVATIONS DES INSTRUCTEURS	
ADEME	Avis favorable. Etude technico-économique conforme à la convention PRODEME. Cette opération s'inscrit par ailleurs dans le cadre de l'Appel à Candidatures "25 chaufferies bois pour la Corse"
CTC / AAUC	Avis favorable. Etude visant à déterminer la faisabilité technico-économique d'une installation de production de chaleur alimentée par du bois-énergie, et permettant ainsi au maître d'ouvrage de prendre une décision.

ANNEXE TECHNIQUE

Décision N° 1328C0146

Dossier PRODEME N°13083

Contexte :	La SAS SIRACO, qui est en cours de création et dont l'activité principale sera le sciage et façonnage de bois d'oeuvre souhaite réaliser une étude de faisabilité technico-économique quant à l'installation d'une chaudière fonctionnant au bois-énergie pour le séchage du bois d'oeuvre.
-------------------	---

Dossier AAUC/CTC N°:

Lieu de réalisation :	Piedigriggio (2B)
------------------------------	-------------------

Description technique de l'opération :	Réalisation d'une de faisabilité technico-économique pour l'implantation d'une chaufferie bois destinée au séchage du bois. Cette étude comprendra : <ul style="list-style-type: none">- l'étude des besoins- la caractérisation de la ressource- le choix des équipements- le chiffrage des équipements
---	--

Echéancier prévisionnel de réalisation	4eme trimestre 2013
---	---------------------

Contenu du rapport final	<ul style="list-style-type: none">• Etude des besoins thermiques,• Caractérisation des ressources en bois,• Définition des ressources en bois,• Définition des contraintes règlementaires,• Dimensionnement des installations et choix des équipements,• Etude économique et financière et un bilan environnemental, <p>Le rapport final d'exécution devra parvenir au financeur au moins 45 jours avant la fin d'exécution de la décision.</p>
---------------------------------	--

ANNEXE FINANCIERE

Décision N°1328C0146

Dossier PRODEME N°13083

Cette opération devrait être rattachée au partenariat mis en oeuvre entre la Collectivité Territoriale de Corse et l'ADEME dans le cadre du Programme de Développement des Energies renouvelables et de la Maîtrise de l'Energie 2014 (PRODEME). Le rattachement sera précisé ultérieurement par simple courrier.

Dossier AAUC/CTC N°:

1 - Coût total de l'opération et détail estimatif des dépenses éligibles

	Coût (€HT)	Dépenses éligibles à justifier (€ HT)
Poste		
Etude de faisabilité pour l'implantation d'une chaufferie bois	11 400,00	11 400,00
TOTAL	11 400,00	11 400,00

2 - Modalités de calcul de l'aide / Détermination du montant de l'aide

Le maître d'ouvrage récupère la TVA.

2.1 - Détermination du coût admissible (assiette)

Le coût admissible correspond au coût de l'étude plafonné à 50 000 €

Coût de l'étude	11 400,00 €
► Total	11 400,00 €

2.2 - Détermination du montant de l'aide

Selon le régime cadre exempté de notification X63/2008, l'aide publique maximale est de 70% du coût admissible pour une petite entreprise, soit :

	Coût admissible (assiette € HT)	Taux de subvention	Aide publique maximale (en €)
Etude	11 400,00	70%	7 980,00
TOTAL	11 400,00	70%	7 980,00

2.3 - Récapitulatif

	Coût de l'étude (€ HT)	Dépenses éligibles à justifier (€ HT)	Coût admissible (en € HT)	Aide CTC (en €)
Etude de faisabilité	11 400,00	11 400,00	11 400,00	7 980,00
TOTAL	11 400,00	11 400,00	11 400,00	7 980,00

3 - Plan de financement prévisionnel

• Sur les dépenses éligibles à justifier :

CTC	7 980,00 €	70,00%
Bénéficiaire	3 420,00 €	30,00%
TOTAL	11 400,00 €	100,00%